



DESIGNATIONS DES ARBITRES

Suite aux consignes de la FFBB et en cohérence avec la charte, à partir de cette saison les désignations se feront uniquement sur les championnats DF1, DM1, U17F, U17M, U15F, U15M. Même en cas de doublé les autres rencontres ne seront pas soumises à désignations.

NOUVELLES REGLES SPORTIVES

Certaines règles s'harmonisent au niveau mondial et sont mises en application par la FFBB. Ces dernières donnent lieu à de gros changements notamment sur le marcher, la faute antisportive, le retour en zone et le cumul des sanctions.

Un diaporama des nouvelles règles est consultable sur le site du comité : <http://www.cdbasket71.com>
Rubrique « commissions /officiels et arbitres/Documents ».

PRESENTATION DES LICENCES

De nouveau en cette saison une tolérance est donnée sur la non présentation de licence sur les 2 premières journées des championnats départementaux ; toutefois une pièce d'identité devra impérativement être présentée en début de rencontre.



Comité Départementale de Saône et Loire de Basket-Ball

16, Rue des Prés - BP 229 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX

☎ : 03 85 57 42 61 - ✉ : comite71basket@orange.fr

🌐 Site Internet : www.cdbasket71.com - N° Siret : 37999997200027-926C

